

DEJEPS VTT

MONITEUR·RICE & ENTRAINEUR VTT

Ouvert à tous·toutes !

SÉLECTIONS :
7 MAI 2020

**UNITÉ
D'INTÉGRATION:** 8 MAI
2020

FORMATION :
630 HEURES DU 18 MAI
2020 AU 25 SEPTEMBRE
2021

ALTERNANCE :
560H DE STAGE EN
ECOLE VTT



Enseignez votre passion : vous en rêvez ?

PROGRAMME :

Technique :

Analyse des techniques de pilotage VTT (trial, descente et cross-country)
Perfectionnement technique personnel (trial et DH)
Cartographie et orientation
Mécanique : réparation et gestion d'un parc de VTT

Pédagogie :

Connaissance des différents publics
Pédagogie appliquée à l'enseignement VTT
Didactique du VTT
Biomécanique
Perfectionnement technique (trial et descente)
Planification d'entraînement
Concevoir une action de formation

Milieu professionnel :

Réglementation des sites de pratique et de l'activité
Marché de l'encadrement cycliste (l'offre et la demande)
Enseignement technique du VTT en anglais
Projet professionnel et montage de produits
Organisation de randonnées et de raids VTT
Gestion et comptabilité d'entreprises

La possession du DEJEPS
«Perfectionnement sportif mention
Vélo Tout Terrain vous donne les
prérogatives suivantes :

- Concevoir et animer des programmes d'enseignement du vélo et de perfectionnement VTT (stages, clubs...)
- Coordonner des projets dans le domaine du VTT (raids, gestion d'une école de VTT...)
- Concevoir des programmes d'entraînement à VTT (planification annuelle);
- Conduire des actions de formation.





Durée de la formation : (*sous réserve de réussite des TEP)

18 semaines en centre de formation à VOIRON

+ 4 jours d'examen soit 658 heures en centre de formation

+ 560 heures en alternance

Frais pédagogiques : 8288 €¹ net de taxe + 50 € de frais administratifs



Épreuves de sélection : avril/mai 2020, à Superbesse le lendemain des TEP
- Entretien professionnel + épreuve écrite

Positionnement : avril/mai 2020, à Superbesse le lendemain des TEP
- Présentation de la formation et élaboration du plan individuel de formation (étude de votre parcours en vue d'allègements)

Tests d'Exigences Préalables (TEP) National : test techniques nationaux organisés en avril/mai 2020 par la FFC (Descente, Cross Country, Maniabilité : + d'infos sur notre site)

Test d'exigence préalable à la mise en situation professionnelle :

4 juin 2020 (pour encadrer seul des séances d'animation pendant la période d'alternance dans votre structure d'accueil) - rattrapage le 23 juin 2020

Alternance : 560 heures à réaliser dans une structure avec un tuteur diplômé VTT (CQC VTT, BE VTT, BPJEPS VTT, DE VTT, BEESAC)

Périodes de formation :

du 11 mai au 12 juin 2020 (5 semaines)

du 24 au 26 juin 2020 (3 jours - en station (DH))

du 21 septembre au 9 octobre 2020 (3 semaines)

du 9 au 27 novembre 2020 (3 semaines)

du 29 mars au 9 avril 2021 (2 semaines)

du 10 mai au 28 mai 2021 (3 semaines)

du 21 au 25 juin 2021 (1 semaine - en station (DH))

du 21 au 22 septembre 2021 (2 jours)

Certification : du 23 au 25 septembre 2021 + en structure de stage

Rattrapages : du 14 au 16 octobre 2021



Matériel à prévoir

VTT polyvalent (semi-rigide, all-mountain, enduro) avec pédales plates

VTT enduro ou DH si possible (pour les 2 semaines en station)

Équipement personnel (protections pour DH...)

Sac d'encadrement (trousse mécanique, pharmacie...)

Matériel pédagogique (chronomètre, plots...)

Ordinateur portable si possible

Financement

¹Prise en charge selon votre statut ; aide disponible pour le montage du dossier.

Hébergement à votre charge.

Possibilité d'hébergement collectif sur place auprès de TSF

Contact

Institut de Formation du Vélo

180 bd de Charavines

38500 VOIRON

SIRET 53427748800019

APE 8559A

secretariat@formation-velo.com

09 86 57 88 23 / 06 61 57 95 68